



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉQUITATION

# L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°1 • MAI 2015

Lettre d'information relative à l'actualité française et européenne pour la filière équestre.

La Fédération Française d'Équitation (FFE) est la 3<sup>ème</sup> Fédération olympique en France avec 8 900 groupements équestres adhérents et 700 000 licenciés, dont 80% de cavalières. Le club équestre à la française est un modèle unique au monde. Les cavaliers peuvent pratiquer l'équitation, au sein des structures équestres, à un moindre coût grâce au partage de la cavalerie, des infrastructures et de l'enseignement. Cela a permis à l'équitation en France d'être accessible au plus grand nombre.

Au titre de sa délégation de service public délivrée par le Ministère des Sports, la FFE a pour mission de développer des pratiques, des formations et les compétitions sportives. La FFE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens à travers la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE).

## EDITO DU PRÉSIDENT



© FFE/DL

La Fédération Française d'Équitation a connu une actualité sportive intense en 2014 avec l'organisation des Jeux équestres mondiaux en Normandie où les équipes de France ont obtenu 6 médailles. Forte d'un modèle original, l'équitation française n'a cessé de se développer ces 30 dernières an-

nées, en créant plusieurs milliers d'emplois et en structurant tout un secteur économique ancré dans le sport et l'agriculture.

En 2015, de nombreuses mesures impactent le quotidien de nos 8900 établissements, avec des conséquences directes sur leur pérennité.

En effet de nombreuses interrogations perdurent en raison des changements de fiscalité applicables depuis janvier 2015 et la mise en œuvre généralisée des nouveaux rythmes scolaires.

## RYTHMES SCOLAIRES

### La réforme est lourde de conséquence pour l'équitation Française

Devenue obligatoire à la rentrée 2014-15, la réforme des rythmes scolaires a généré une nouvelle organisation pour les enfants et pour leurs parents. Il en est de même pour les centres équestres qui ont perdu 20% du temps disponible pour accueillir les enfants sur les temps périscolaires et pro-

voque ainsi une baisse moyenne des chiffres d'affaires dans les mêmes proportions. De nouvelles formes d'équitation pour les plus jeunes doivent ainsi être imaginées pour leur permettre de continuer à pratiquer un sport, notamment en milieu rural et chez les publics féminins.

## 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE PONEY ECOLE

### 100 000 enfants découvrent les bienfaits du sport et de la nature



Pour la troisième année consécutive, les poney-clubs de France proposent des séances de découverte gratuites aux enfants des écoles maternelles et primaires. De mars à juillet, les classes qui en font la demande, peuvent profiter d'une demi-journée de découverte dans un club d'équitation labellisé Poney Club

de France par la FFE et découvrir l'univers du poney-club dans le cadre d'un sport éducatif et nature. Le Ministère de l'Éducation Nationale et l'USEP s'associent à la FFE pour cette 3<sup>ème</sup> édition. Ce projet a déjà permis à plus de 100 000 élèves de maternelle et de primaire de découvrir ce sport qui est un vecteur éducatif développant les aptitudes physiques et motrices ainsi qu'un excellent médiateur social.

<http://www.poneyecole.ffe.com>

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

### Le bien-être animal est au cœur des préoccupations de la FFE

Dans le cadre des activités équestres, dirigeants de club, enseignants et cavaliers accordent une grande attention au bien-être de l'animal qu'il s'agisse des soins quotidiens ou du transport de l'équidé. La FFE est particulièrement attentive à l'évolution législative

et au respect de ces règles par les cavaliers au cours des compétitions notamment. Ainsi la FFE travaille actuellement avec des partenaires européens à la rédaction d'un guide européen pour le transport du cheval.



## FISCALITÉ : UNE MISE EN OEUVRE ÉCHELONNÉE MAIS DOULOUREUSE

### La spécificité des sports équestres justifie une fiscalité particulière

Ces derniers mois, la fiscalité applicable au secteur équestre a connu de nombreux changements en matière de TVA applicables aux opérations relatives aux équidés. Dans le prolongement de ces mutations majeures, la FFE poursuit les rencontres avec les instances nationales et européennes pour expliquer les caractéristiques de ce sport intimement lié à l'animal et qui justifie l'application d'une fiscalité particulière. Une rencontre récente s'est tenue avec le Commissaire Pierre MOSCOVICI, Commissaire aux Affaires économiques et financières, à la Fiscalité et à l'Union douanière.

## SEMAINE EUROPÉENNE DU SPORT : LA PROMOTION DU SPORT AU NIVEAU EUROPÉEN

### La Journée du cheval est intégrée à la semaine européenne du sport

La Commission européenne lance la première édition de la semaine européenne du sport qui aura lieu du 7 au 12 septembre 2015. A l'instar des semaines du sport existant dans certains Etats-membres, notamment l'exemple Français, cette idée avait été proposée par les parlementaires européens et le Conseil de l'Union Européenne<sup>(1)</sup>. La FFE participera aux côtés de la Fédération équestre européenne - l'EEF (European Equestrian Federation) - à travers la Journée du Cheval - à cette initiative euro-

péenne. La FFE engage les contacts nécessaires pour mener une réflexion auprès de ces partenaires européens sur la réalisation d'une Journée européenne du Cheval.

<sup>(1)</sup> Résolution du 2 février 2012 sur la dimension européenne du sport (2011/2087(INI)), conclusions du Conseil (éducation, jeunesse, culture et sport) des 26 et 27 Novembre 2012.



## TOURISME ÉQUESTRE

### La FFE développe des outils assurant une visibilité à cette pratique culturelle et sportive



© Vercors à cheval / E. Minodier

La FFE développe des outils pour favoriser les circuits d'itinérance douce avec l'instauration d'une marque « Grand Itinéraire Equestre », circuit devant disposer d'une dimension culturelle ou historique commune en différents territoires. Aussi des systèmes d'informations géographiques sont développés afin de créer une base de données unifiée pour le territoire français. La FFE a mis en place cette labellisation avec pour ambition de répondre à la mention d'« itinéraire culturel » mis en place par le Conseil de l'Europe. Avec le soutien de la FITE, ce projet à l'échelle européenne permettrait d'assurer une dimension culturelle et environnementale au tourisme équestre.

## LA FFE À LA RENCONTRE DE SES PARTENAIRES EUROPÉENS

### Les représentants de la FFE échangent avec les fédérations belge, néerlandaise et allemande

Le Président Serge LECOMTE et le Délégué Général, Frédéric BOUIX sont allés à la rencontre de leurs homologues européens. Ces visites ont été l'occasion d'échanges sur la gouvernance de ces structures, l'organisation et la préparation sportives favorisant ainsi un échange de bonnes pratiques ainsi que la découverte des structures équestres de la Fédération KNHS des Pays-Bas à Ermelo et de la Fédération allemande à Warendorf notamment. Les sujets d'actualité ont été également au cœur de ces échanges qu'il s'agisse de la fiscalité des activités liées au cheval mais aussi les questions sanitaires, de transport ou d'échanges transfrontaliers lors de compétitions.

## RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

### Un diplôme est un gage de sécurité et de lisibilité

La directive 2005/36 a fait l'objet d'une révision en 2013, dont la mise en œuvre doit intervenir avant le 18 janvier 2016. La FFE est particulièrement soucieuse d'assurer une sécurité optimale pour les usagers des sports équestres et considère à ce titre que le maintien des diplômes d'Etat recon-

nus, qu'il s'agisse des professions réglementées d'enseignant d'équitation, d'animateur et d'entraîneur d'équitation, est nécessaire pour maintenir cette sécurité. L'existence de diplômes d'Etat assure une lisibilité pour les professionnels et une garantie pour les pratiquants et leurs familles.

### POUR TOUTE INFORMATION

Fédération Française d'Équitation  
Parc équestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron  
Affaires européennes / Catherine Bonnichon - de Rancourt / +33 (0)2 54 94 61 14  
lettre.institutionnelle@ffe.com  
Service Communication / +33 (0)2 54 94 46 84 / communication@ffe.com

